

Municipalité de



Pontiac

DÉROGATION MINEURE

Municipalité de Pontiac
2024, Route 148
Pontiac, Québec J0X 2G0

Téléphone : (819) 455-2401
Sans frais : 1-888-455-2401
Télécopieur : (819) 455-9756
www.municipalitepontiac.com

Requérant : _____

Le requérant est propriétaire : Oui Non

Adresse des travaux : _____

Date de demande de permis : _____

Date d'émission du permis: _____

Maison unifamiliale

Bâtiment secondaire

Cette demande fait partie d'un P.I.A.

Autre : _____

Téléphone : _____

Travail : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Cette demande affecte la disposition réglementaire suivante : _____

Nature de la demande : _____

Pour quelle raison vous ne pouvez pas vous conformer à la réglementation municipale : _____

Joindre les documents suivants à votre demande : plan d'implantation, copie du certificat de localisation, photos et toute autre information jugée pertinente.

Je, _____, soussigné(e), déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exactes, et que si la dérogation m'est accordée, je me conformerai aux conditions pouvant s'y rattacher.

Signature du propriétaire

Date

Nom en lettres moulées

CETTE ESPACE EST RÉSERVÉE À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

La dérogation est-elle susceptible d'occasionner certains préjudices aux propriétés voisines? (L'octroi de la dérogation ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété).

L'application du règlement de zonage ou de lotissement cause-t-elle un « préjudice sérieux » au demandeur?

La dérogation demandée respecte-t-elle les objectifs du plan d'urbanisme?

Caractère de la dérogation demandée en pourcentage: _____ %

Autre solution proposée par les membres du comité: _____

Y-a-t-il possibilité de diminuer l'ampleur du projet de manière à réduire l'impact ? _____

Les frais de 400 \$ ont-ils été versés pour l'étude de la demande? Oui Non # Reçu : _____

Travaux exécutés suite à l'émission d'un permis de construction / # de permis: _____

Travaux débutés ou exécutés avant l'émission du permis de construction

Travaux exécutés en conformité avec les plans et devis autorisés

Travaux exécutés malgré un ordre de cessation donné par l'inspecteur

Le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation mineure

Le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation mineure avec les conditions suivantes :

Le comité recommande au conseil de ne pas accepter la demande de dérogation mineure

Notes : _____

Date de l'avis public: / /

Journal du Pontiac

Journal The Equity

Autre : _____

Décision du conseil: Acceptée

Refusée

de résolution : _____